



Capitaine et
Management
Yacht

CONTRAT DE TRANSPORT DÉDIÉ À LA PLAISANCE NUMÉRISÉ PAR L'IA

présenté par Naeye Pierre-Charles

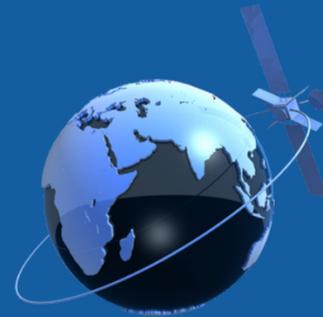


A PROPOS



CAPITAINE ET MANAGEMENT YACHT

Le contrat de transport numérisé dédié à la plaisance a été rédigé par l'agence centrale Capitaine et Management Yacht, puis validé par la Direction douanière.



CMY IA TRANSPORT

le système de numérisation IA a été déposé à l'INPI et validé par le ministère chargé de la défense



**UN CONTRAT DE TRANSPORT DÉLIVRÉ PAR L'AGENCE
CENTRALE CAPITAINE ET MANAGEMENT YACHT POUR
LA SURVEILLANCE FINANCIÈRE ET LE RESPECT DES
EXONÉRATIONS DE TVA SUR LES NAVIRES AU
COMMERCES NAVIGUANT EN EUROPE**

01

Opérations de livraison, de réparation, de transformation, d'entretien, d'affrètement et de location portant sur le navire

02

Prestations de services effectuées pour les besoins directs du navire et de sa cargaison

03

Livraisons de biens destinés à être incorporés au navire

04

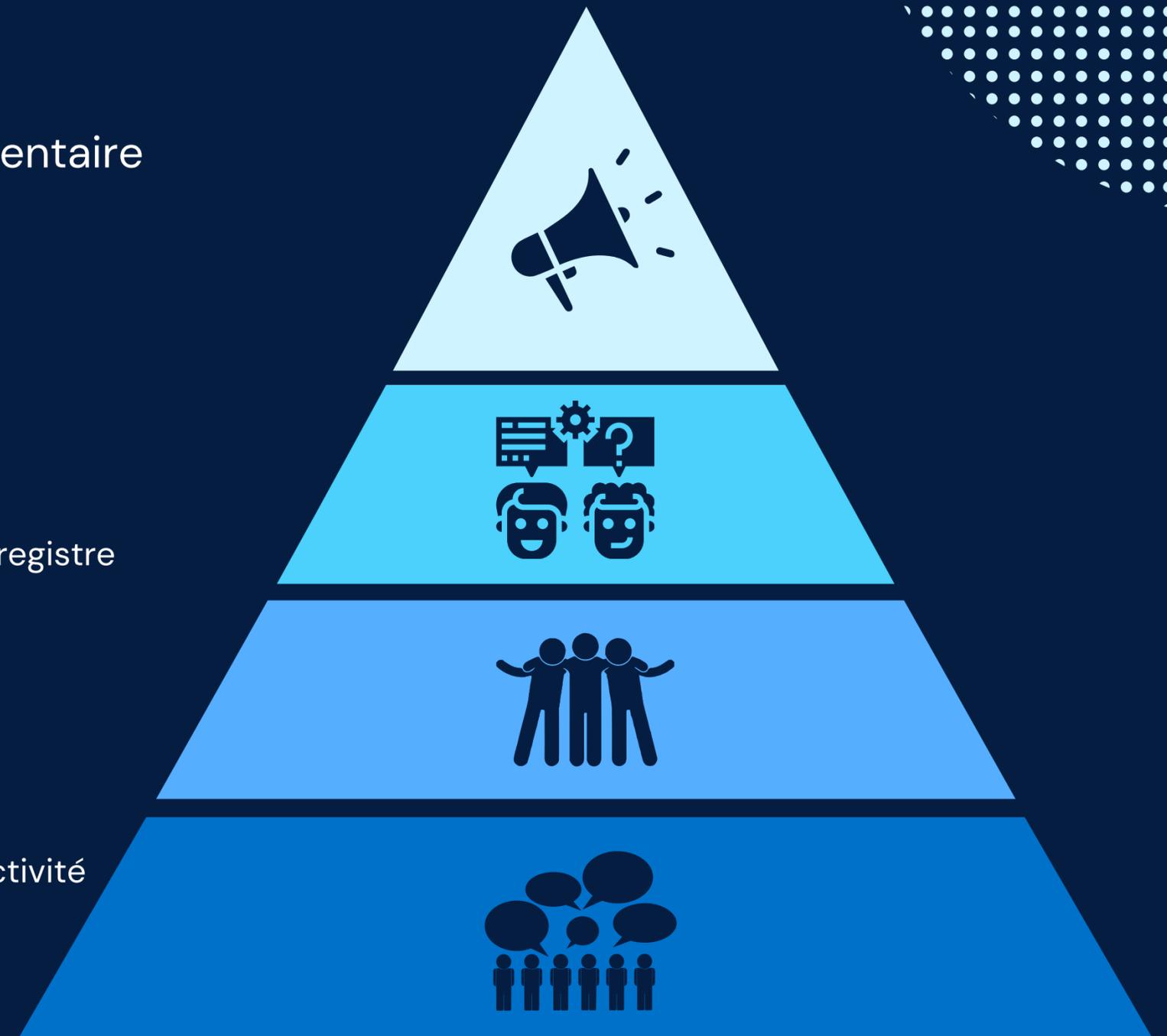
Biens d'avitaillement destinés au navire



POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DU CONTRAT DE TRANSPORT

le cahier des charges en conformité réglementaire
obligatoire

- 01 Mesurer au moins 15 m de longueur hors tout
- 02 Etre inscrits comme navire de commerce sur un registre commercial
- 03 Etre dotés d'un équipage permanent
- 04 Etre affectés exclusivement aux besoins d'une activité commerciale
- 05 Effectuer au moins 70 % de l'ensemble de leur navigation en dehors des eaux territoriales nationales





NOUS CALCULONS LES CRITÈRES DE 70 % DE LA NAVIGATION EN DEHORS DES EAUX TERRITORIALES

Le pourcentage est déterminé chaque
année selon le rapport suivant :

Pourcentage

**nombre de trajets au cours desquels le navire sort des eaux territoriales françaises
au cours de l'année civile précédant l'année d'application de l'exonération de TVA**
= **nombre total de trajets effectués au cours de la même période**



NOUS REMETTONS LES ATTESTATIONS AU FOURNISSEUR

Les exploitants des navires remettent à leurs fournisseurs une attestation établie sous leur propre responsabilité certifiant que le navire respecte toutes les conditions pour bénéficier de l'exonération de TVA, attestation sur laquelle ils s'engagent à acquitter la taxe au cas où les conditions de l'exonération ne seraient pas remplies.



L'INNOVATION DE L'IA

CMY Contrôle IA



Optimisation du Contrôle Douanier Maritime grâce à l'Intelligence Artificielle : Amélioration des Services Publics et Interaction avec le Grand Public, y compris la Petite et la Grande Plaisance Maritime



Logiciel Click&Yacht pour la location de yachts

Nous explorerons les avantages, les applications potentielles et les défis liés à cette avancée technologique, tout en soulignant que l'IA est directement contrôlable via l'ensemble des contrôleurs douaniers en mettant l'accent sur une application mobile conviviale

Yacht transport CMY

CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DE SÉCURITÉ
DES CONTRATS DE TRANSPORT DE YACHT

EN QUATRE ÉTAPES



1

SÉCURITÉ DU CONTRAT DE TRANSPORT YACHT

Scan par QR code
du contrat de
transport



2

TRANSMISSION

- Contrat de transport
- Passeport passager
- Papiers du navire en conformités



3

COLLABORATION

Yacht en collaboration
avec la douane pour une
meilleure surveillance et
respect des taxes



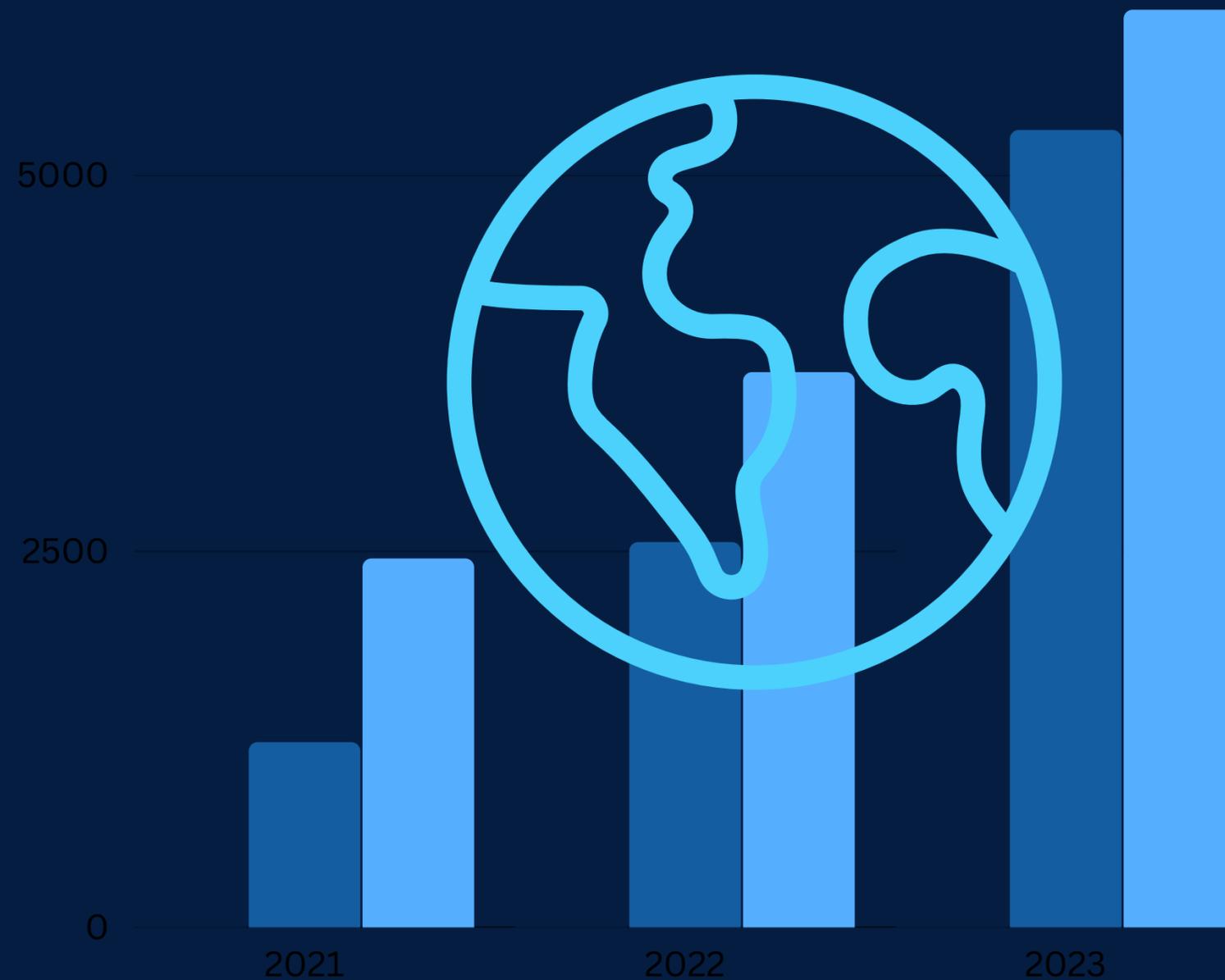
4

CHARTER EN RÈGLE

Navire de plaisance à
utilisation
commerciale

Outils et Panneau de contrôle numérique.

Panneau de contrôle numérique disponible via l'application Click&Yacht – Location de Yacht, disponible sur l'Apple Store et Android, ou directement sur le site web www.captainementyacht.com, pour déclarer vos contrats de transport à l'échelle mondiale.



NOTRE SÉCURITÉ

Interaction humaine et automatisation grâce à l'IA numérique



Transmission

Transmission par QR code des informations de conformité du navire à la douane en cas de contrôle, conformément à la réglementation du Memorandum of Understanding du 28 février 2022



Protection CNIL

la confidentialité et la sécurité des informations via l'application mobile



contrôle humain

La société CMY, qui délivre le contrat à titre onéreux, veille à vérifier que les documents ne sont ni faux ni falsifiables

Notre gestion de la TVA

LA TVA COLLECTÉE SUR LES PRIX DE LOCATION HORS TAXE DU NAVIRE EST REMISE À L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS ÉTATIQUES OÙ LES PASSAGERS EUROPÉENS EMBARQUENT (PORT MARITIME D'EMBARQUEMENT)

PAYS MEMBRE DE L'UE TVA TAUX RÉDUIT (EN %) TVA TAUX NORMAL (EN %) À LA DATE DU 24/10/2023

21

Belgique

19

Roumanie

22

Slovénie

25

Danemark

19

Allemagne

20

Estonie

23

Grèce

21

Espagne

0/10/20

France

25

Croatie

23

Irlande

22

Italie

19

Chypre

21

Lettonie

21

Lituanie

24

Finlande

27

Hongrie

18

Malte

21

Pays Bas

20

Autriche

23

Pologne

23

Portugal

25

Suède

20

Royaume Uni

20

Monaco

**NOS STATISTIQUES INTERNES À L'ENTREPRISE
(NON OFFICIELLES) 24/10/2023**

70%



70 pour cent des navires sont à la vente en raison d'une mauvaise gestion des yachts, mettant ainsi en péril l'emploi des marins.

30%



30 pour cent des navires dédiés à la plaisance ne sont pas en vente

NOTRE OBJECTIF EST DE SENSIBILISER ET D'ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES ET ARMATEUR DE NAVIRE, TOUT EN CONTRIBUANT À AUGMENTER LE NOMBRE D'EMPLOIS POUR LES MARINS. NOTRE ÉTHIQUE : "UN ARMATEUR SATISFAIT EST UN ARMATEUR QUI NE VEND PAS SON NAVIRE"



Contact

**Capitaine et
Management Yacht**

**Spécialiste en
gestion de yacht**

Adresse

13 avenue Cyrnos Nice, 06100

Téléphone

+33951142874

Email

pierrecharles@capitainemanagementyacht.com

Site Web

www.capitainemanagementyacht.com

Informations sources :

- <https://www.rif.mer.gouv.fr/exonerations-de-taxe-sur-la-valeur-ajoutee-tva-a514.html>
- <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-87364.html>